

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
NOMS	Présents	Excusés	
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Guillaume		X	
MEMBRES VOTANTS			
Directeur de l'école - Président : Thierry CAPRA	X		
Maire : Eric BEAUFORT	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Florence La Rosa	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Audrev CASLOT	X		
Sylvie TOSEL	X		
Bertrand ALLIOD		X	
Isabelle LANCO	X		
Carole BOYADJIAN	X		
Tiphaine BETSCHER	X		
Iris GARDON		X	
Quentin GARDON	X		
Marion COINDRE	X		
Virginie TENEZE	X		
Evane ZISSLER		X	
Jérôme GIROD	X		
Muriel TILLIER	X		
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme MOEBS	X		
Mme FORAY	X		
Mme BEAUCHAMP	X		
Mme BEGE		X	Mme RAND
Mme BENAU		X	Mme LAMBERT
Mme BOISSON-FERRER	X		
Mme THOLLET	X		
Mme WAGNON		X	
Mme CHOPART	X		
Mme HARNICHARD	X		
Mme BALLANDRAUX		X	
VOIX CONSULTATIVE			
D.D.E.N. M. J-P. Masson	X		

Heure de début : 18H15

Heure de fin : 19H50

1- Adoption du règlement intérieur

Le Règlement d'école est approuvé à l'unanimité dans sa dernière mise à jour du 27 Novembre 2018. cf:

<https://www.ecoledutoisonvilm.fr/archives-documents/>

2- Bilan de la rentrée 2022 : effectifs, enseignants et AESH

- Effectifs :

CP Mme Tosel/M. Alliod 25

CP Mme Boyadjian/M. Alliod 25

CP/CE1 Mmes Tillier/Viot-Rabineau 22

CE1 Mme Lanco 30

CE1/CE2 M. Gardon 29

CE2 Mme Gardon 29

CE2 Mmes Caslot/Betscher 30

CM1 Mme Coindre 28

CM1 Mmes Teneze/Betscher 27

CM2 M. Girod 31

CM2 Mme Zissler /M. Capra 31

Total des effectifs constatés sur 11 Classes 307 élèves

- Enseignants :

Arrivée dans l'école :

Mme Tillier (CP/CE1 titulaire remplaçante jusqu'en mai de Mme Viot Bardeau actuellement en congés maternité)

Mme Zissler (CM2 le jeudi et vendredi en complément de M. Capra).

Reconduit pour cette année :

M. Alliod (complément en CP de Mmes Tosel et Boyadjian),

Mme Betscher (complément en CE2 de Mme Caslot et CM1 de Mme Teneze le vendredi).

- AESH :

Accueil de 4 AESH pour cette année : Mme TAILLEUR, Mme GUERIN, Mme BAUDET, Mme JOANNARD.

3- Sports :

Il est prévu 2h par semaine et par classe dont 1h est en co-animation avec Jérémy Bertrand (l'autre heure est assurée par l'enseignant).

L'éducation nationale demande de faire 20 min d'activité physique les jours où il n'y a pas de séance d'EPS, dans toutes les écoles, pendant le temps scolaire ou périscolaire. Cette disposition s'inscrit dans un programme de lutte contre l'obésité chez les enfants. Cette mesure ne sera pas appliquée cette année (trop difficile pour l'organisation des journées). L'équipe enseignante conseille aux parents de faire faire régulièrement du sport à leurs enfants (marche à pied, vélo ...).

a) Natation :

CM1 : cycle débuté au premier trimestre (reste 3 séances).

CE1 : les sessions débutent le 27 mars (jusqu'à mi-juin).

b) Programmation sur l'année scolaire :

Un sport par période de 6-8 semaines.

1. Basket
2. Lutte
3. Yoga
4. Athlétisme
5. Ultimate et Cyclisme ou Kin-Ball (séances faites par les enseignants)

4- Projets - sorties scolaires :

- CP:

Sortie déjà faite au festival d'Ambronay sur le thème des percussions

Sortie cinéma prévue le décembre: Ernest et Célestine

- CE1/CE2 (4 classes) :

Sortie prévue le 30 mai (2 classes) et le 6 juin (2 classes) au musée archéologique d'Izernore, visite guidée déguisée, activités de découvertes (poterie, ...)

- CM1 :

Échange avec les correspondants de Meximieux annulé pour cause de pluie, reporté aux beaux jours pour la classe de Mme Teneze.

- CM1/CM2 :

Pas de classe de neige prévue à ce jour (organisation complexe, tout est déjà réservé)

Des journées individuelles complètes ou de découvertes sont prévues (la région offre les transports afin de faciliter les sorties vers les stations de montagnes pour assurer leur développement).

5 - Questions réponses parents:

a) Transport scolaire :

Rappel : tous les enfants utilisant le bus scolaire doivent être en possession de leur carte de transport. Surtout le midi (afin de faciliter les services à l'appel des parents où représentants des enfants en cas de besoin)

Un protocole a été établi par les transports Faure en cas de problème :

- La sécurité des enfants est le premier point pris en compte par le chauffeur.
- Le chauffeur doit ensuite prévenir sa société qui préviendra à son tour l'école et la mairie.
- Le chauffeur ramène ensuite les enfants à l'école.
- Un mot va être donné aux parents dont les enfants utilisent le bus précisant ce protocole.

Les enseignants ajoutent que le bus de 13h30 est toujours en retard à l'école (arrivée vers 13h40-13h45). Un rappel sera fait au transporteur sur les horaires pour éviter l'arrivée trop tardive à l'école après la pause méridienne.

b) Sécuriser davantage l'entrée et la sortie d'école.

Il est rappelé les règles suivantes:

Il est prié aux parents de respecter la ligne au sol et ne pas dépasser celle-ci afin que les enfants puissent sortir en sécurité sans bousculade et éviter les accidents. De même, en attendant la sortie des élèves à 16h30, nous rappelons qu'aucun enfant ne doit dépasser la ligne afin de ne pas déranger la fin des cours.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement et ne doivent pas jouer sous les fenêtres des classes (sur les marches de la classe de Mme Tosel), ni au niveau du Toison. Les CP sortent sous la surveillance des enseignants par reconnaissance des parents ou personnes responsables.

c) Règle d'accueil d'un enseignant absent.

Très peu de remplaçants dans l'Ain faute de titulaire disponible au niveau de l'éducation nationale.

Si un enseignant est absent : les parents seront prévenus par l'application Educatable le plus tôt possible avec demande de garder, dans la mesure du possible, les enfants à la maison pour éviter une surcharge supplémentaire des autres classes. Bien entendu, l'obligation d'accueil reste de vigueur et sera faite pour les élèves qui se rendent à l'école.

d) Anticipation de la demande d'ouverture de la 12^{ième} classe :

A ce jour, les prévisions pour la rentrée 2023 sont de 294 élèves, en tenant compte de: départ de 62 CM2 et arrivée de 53 CP, départ de 7 élèves de la MECS en avril, arrivées connues de 3 enfants en janvier.

Le chiffre pour l'ouverture de la 12^{ième} classe ne sera pas atteint. Cependant l'Éducation Nationale demande pour la rentrée de septembre 2023 d'avoir 24 élèves maximum par classe pour les CP et les CE1 (soit 5 classes de CP et CE1). Afin de ne pas surcharger les autres niveaux, il serait idéal d'avoir 7 classes. De ce fait, une demande d'ouverture de classe va être faite pour la 12^{ième} classe.

e) Annonces importantes de la mairie :

Des travaux de rafraîchissement du bâtiment principal (salles de classes en bas et à l'étage) vont être faits dans un premier temps. (fenêtres, isolation, optimisation énergétique, chauffage/rafraîchissement). Dans un 2nd temps, les parties A3V, préau, classes de CP, Salle des profs seront refaites intégralement (création d'un nouveau bâtiment avec appel d'offres aux architectes). Dès la rentrée 2023, l'achat de d'Algecos sera fait pour faire les transitions pendant les travaux. Ces derniers seront placés derrière le centre Innovance avec un aménagement pour les relier vers l'école. La phase 2 prévoit un préau dans la cour, et la création de 4 classes supplémentaires sur les parties refaites.

M. Capra demande à la mairie, une salle pour la venue de l'enseignante spécialisée du RASED les mardi et vendredi matin afin qu'elle puisse travailler tranquillement avec les enfants ; par exemple, la mezzanine utilisée l'an dernier. La mairie s'engage à trouver une solution très rapidement.

Demande des enseignants sur le débit internet problématique et M. Gardon précise des difficultés de connexion liées au pare-feu SOPHOS. Mme La Rosa propose de mettre en relation M. Gardon avec la société sous traitante APS pour régler le problème. Une nouvelle de la part de la Mairie qui annonce la Fibre pour février 2023 à l'école !

L'ordre du jour du deuxième conseil d'école abordera la lutte contre le harcèlement scolaire et les dispositifs mis en place par la circonscription.

Le conseil d'école se termine vers 19h45.

Procès-verbal établi le 16/11/2022

Le président, directeur de l'école
Thierry Capra

La secrétaire, parent d'élève,
Mme Samantha Beauchamp